



**Réponse de M. le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur
Xavier Bettel à la question parlementaire n°2350 du 20 mai 2025 de
l'honorable Député M. David Wagner**

- 1) Est-ce que le Luxembourg a été contacté en amont pour se joindre à cette déclaration et si oui, quelle fut la réaction du Luxembourg ?**
- 2) Quelle est l'appréciation politique de Monsieur le ministre concernant la déclaration susmentionnée ? Est-ce que Monsieur le ministre partage les opinions qui y sont exprimées ?**
- 3) Est-ce que le Luxembourg est également prêt à prendre des mesures, y compris des sanctions ciblées, si le gouvernement Netanyahu ne change pas de politique ? Est-ce que le Luxembourg se joindra le cas échéant à une initiative commune en ce sens ?**

Le Luxembourg n'a pas été contacté pour se joindre à la déclaration des trois pays, France, Royaume-Uni et Canada sur la situation à Gaza et en Cisjordanie.

Il va sans dire que le Luxembourg partage pleinement les préoccupations exprimées par la France, le Royaume-Uni et le Canada dans leur déclaration concernant la situation à Gaza et en Cisjordanie. En termes de mesures à prendre au niveau de l'Union européenne, il est rappelé que le ministre Xavier Bettel a soutenu la demande des Pays-Bas pour une évaluation par la Commission européenne du respect par Israël de l'article 2 de l'accord d'association UE-Israël, et soutient les demandes en cours de sanctions supplémentaires à l'encontre des colons violents en Cisjordanie.

Luxembourg, le 19 juin 2025

Le ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel